

## Bédier au Collège de France

Michel Zink (Collège de France, Paris)

**RÉSUMÉ :** Le succès prodigieux de Joseph Bédier comme professeur au Collège de France, bien qu'il ne fût pas un philologue au sens étroit du terme, tenait d'une part à sa sensibilité et à son talent littéraires, de l'autre à une extrême capacité de séduction intellectuelle et à une adhésion naturelle à l'esprit et aux valeurs de son temps. Les premières qualités étaient chez lui si grandes qu'elle suffisaient aujourd'hui à nous le faire admirer, alors même que, les secondes ne pouvant plus agir sur nous, nous avons abandonné ses hypothèses dans l'ordre de l'histoire littéraire, qui avaient emporté l'adhésion presque unanime de ses contemporains.

**MOTS CLÉS :** histoire de la philologie romane ; Collège de France ; Joseph Bédier

**SCHLAGWÖRTER :** Fachgeschichte ; Romanische Philologie ; Collège de France ; Bédier, Joseph

Il est difficile aujourd'hui de mesurer le prestige de Joseph Bédier dans les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. Et il nous paraît incroyable qu'un médiéviste, qui, dirait-on selon les critères d'aujourd'hui, n'était même pas historien, ait pu occuper une telle place et exercer une telle influence au Collège de France comme sur la scène littéraire et intellectuelle de son temps. On se souvient des mots par lesquels Félix Lecoy ouvrait en 1947 sa leçon inaugurale au Collège de France :

La chaire de Langue et littérature françaises du Moyen Âge, à laquelle le Conseil du Collège de France m'a fait l'honneur de m'appeler, est une chaire plus célèbre encore peut-être par l'éclat des maîtres qui l'ont occupée que par l'importance des matières à l'étude desquelles elle est consacrée.<sup>1</sup>

Pourquoi dans cette lignée illustre des premiers médiévistes du Collège de France, Joseph Bédier occupe-t-il une place à part ? Pourquoi est-il le plus connu, ou pour mieux dire le seul connu, hors du cercle des spécialistes de la discipline ? Grâce à son élégance, sans doute. Mais Gaston Paris l'était tout autant, de manières comme d'esprit. Grâce à sa capacité à impressionner et à séduire aussi bien les spécialistes que le grand public. Grâce surtout à son talent littéraire.

<sup>1</sup> Cette leçon, restée jusque là inédite, a été publiée, avec une présentation d'Alain Corbellari, dans *Moyen Âge et Renaissance au Collège de France*, sous la direction de Pierre Toubert et de Michel Zink (Paris : Fayard, 2009), 363–83.

Grâce enfin à sa faculté d'adaptation à la vie et aux hommes, que confirment toutes les sources et que fait ressortir le grand livre d'Alain Corbellari.<sup>2</sup> Tout témoigne de cette faculté d'adaptation. Le ton de sa correspondance avec un camarade comme Joseph Texte<sup>3</sup> ou avec un maître comme Gaston Paris,<sup>4</sup> dans laquelle il sait toujours dire ce qu'il faut sur le ton qu'il faut, n'oubliant pas de terminer les lettres au premier par « Mes hommages à Madame ta mère », entretenant constamment le second de ses perspectives de carrière sans jamais avoir l'air de le solliciter et lui écrivant, au moment où Gaston Paris est candidat à l'Académie française au fauteuil de Pasteur, « qu'il n'y a guère en France de chef de laboratoire tel que (lui) » et que le jour de son élection « il y aura dans un coin du vôtre [laboratoire] un garçon laveur de cornues qui sera bien heureux ». <sup>5</sup> Son mariage, non qu'il n'ait pas été un mariage d'amour, mais parce qu'il a été un mariage d'amour avec la fille d'un sénateur. Son attitude pendant la Grande Guerre, de son engagement comme infirmier à ses pamphlets sur les exactions allemandes. Son élection à l'Académie française, qui en a été pour une part la conséquence. Son élection comme administrateur du Collège de France en 1929, juste à temps pour être en 1930 l'administrateur chargé des célébrations du quatrième centenaire de l'institution – non qu'il l'ait le moins du monde cherché, mais parce qu'il était visiblement aux yeux de ses collègues le plus prestigieux, le plus représentatif, le plus décoratif; seul véritable candidat, élu à une très large majorité par l'assemblée des professeurs du 6 novembre 1929, il est réélu à l'unanimité par celle du 13 novembre 1932.

À Joseph Bédier, aucun honneur ni aucun succès n'auront été épargnés. Il représente un certain type de professeur au Collège de France, qui, parvenu au faite des honneurs universitaires par ses qualités de savant, voit sa renommée amplifiée par son talent d'écrivain et par cette capacité d'adaptation au milieu où il évolue à laquelle je faisais allusion il y a un instant et qui ne doit nullement être prise en mauvaise part : il n'y a aucun mal à être bien élevé ni à percevoir avec finesse les attentes de ses pairs et celles du public.

<sup>2</sup> Alain Corbellari, *Joseph Bédier, écrivain et philologue* (Genève : Droz, 1997).

<sup>3</sup> *Joseph Bédier, Emile Mâle, Joseph Texte : une amitié de jeunesse. 148 lettres inédites, 1886–1900*, texte préparé, présenté et annoté par Christian Garaud et Janine Irigoïn (Berne, Berlin et Bruxelles : Peter Lang, 1999).

<sup>4</sup> *Gaston Paris – Joseph Bédier. Correspondance*, éd. par Ursula Bähler et Alain Corbellari (Florence : Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, 2009).

<sup>5</sup> *Gaston Paris – Joseph Bédier. Correspondance*, lettre 59 du 29 décembre 1895, 131.

## Philologue ou pas

On connaît la lettre dans laquelle Paul Meyer, peu après l'élection au Collège de France, écrit que Joseph Bédier est « un bon diable [...] mais vraiment [...] trop peu philologue »<sup>6</sup> et qu'il aurait préféré de beaucoup Alfred Jeanroy. Le procès-verbal de l'assemblée des professeurs du 8 novembre 1903 jette un éclairage intéressant sur la position de Paul Meyer et les raisons qui ont malgré tout fait – largement – préférer Bédier à Jeanroy. Paul Meyer a fait le rapport sur les trois candidats, Joseph Bédier, Alfred Jeanroy et Ernest Langlois, qu'il a présentés dans cet ordre (alphabétique), qui a été pour finir l'ordre de succès (Bédier 21 voix, Jeanroy 8 voix, Langlois 5 voix, 1 blanc). Meyer conclut ainsi, dans les termes du procès-verbal de l'assemblée :

En résumé, M. Paul Meyer considère les trois candidats comme étant à peu près de valeur égale, et il les met sur la même ligne, tout en indiquant une certaine préférence pour M. Jeanroy.<sup>7</sup>

Cette préférence transparaisait d'ailleurs dans sa présentation. Michel Bréal est alors intervenu pour soutenir la candidature de Bédier en faisant valoir, non qu'il était philologue, mais que c'était une bonne chose qu'il ne le fût pas. Je cite à nouveau le procès-verbal de l'assemblée, qui se présente comme un verbatim des propos de Bréal :

« Si nous étions dit-il [i.e. Bréal] à trente ans en arrière, je recommanderai[s] le candidat qui serait, des trois le plus philologue. Il y a trente ans, la philologie du moyen âge était à fonder en France. Mais nous n'en sommes plus là, il faut en remercier particulièrement nos collègues Gaston Pâris [sic] et Paul Meyer. Aujourd'hui, la plupart de nos Facultés des lettres ont des cours de philologie française. Puisque M. Paul Meyer met les trois candidats à peu près sur la même ligne, je choisirais celui qui outre la philologie apporte quelque chose qui lui appartient en propre. M. Bédier possède à un haut degré le sentiment littéraire. Le succès peu ordinaire obtenu par ses ouvrages nous promet un succès pareil pour son enseignement. »<sup>8</sup>

Bréal, linguiste et qui aurait donc pu être un dévot de la philologie, considère qu'elle n'est pas une fin en soi et qu'elle a joué son rôle une fois qu'elle a permis une connaissance de la langue suffisante pour permettre l'étude de

---

<sup>6</sup> P. Meyer, lettre à A. Tobler, citée in Jürgen Storost, « Die Diez Stiftung », *Beiträge zur Romanischen Philologie* XXX (1990) : 131.

<sup>7</sup> Archives du Collège de France, « Fonds Bédier ».

<sup>8</sup> Archives du Collège de France, « Fonds Bédier ». Je respecte la ponctuation du manuscrit, y compris s'agissant des guillemets placés au début des propos prêtés à Bréal, mais non à la fin.

la littérature. Je relève au passage que, dans toute cette discussion, Meyer et Bréal entendent la philologie au sens étroit d'étude de la langue, et j'emploie ici par commodité le mot dans le même sens qu'eux, bien que je préfère, pour ma part, le voir employé dans un sens large, à l'allemande, et bien que j'approuve le titre qu'Alain Corbellari a donné à son livre, *Joseph Bédier, écrivain et philologue*. En mentionnant le « sentiment littéraire » que Bédier possède « à un haut degré » et qui a valu à ses ouvrages un « succès peu ordinaire », Bréal fait allusion à l'adaptation de *Tristan et Iseut*, publiée en 1900, dont Paul Meyer avait certes fait mention dans son rapport, mais d'un mot bref et condescendant. Joseph Bédier a été élu professeur au Collège de France pour son talent littéraire et parce que ses cours promettaient d'avoir du succès.

Qu'il n'ait pas été de tempérament un philologue, c'est ce qu'on voit déjà à l'époque de sa formation. J'en veux pour preuve la lettre appliquée de bon petit élève sur l'évolution phonétique du O libre et entravé qu'il envoie d'Allemagne à Gaston Paris pour lui montrer son travail et ses progrès en philologie. La réponse de G. Paris, qui le remet gentiment à sa place, montre que la « philologie » de son élève ne lui en impose guère.<sup>9</sup>

Bédier avait si peu un tempérament de philologue qu'on pourrait presque expliquer l'essentiel de son œuvre par un effort pour contourner la philologie.

D'une part, ses théories sur les origines des genres littéraires médiévaux partent de la théorie précédente (celle de son maître Gaston Paris) pour en prendre le contrepied (fabliaux, chansons de geste) et ont, littéralement, quelque chose d'« idéologique » : refus des sources orientales des fabliaux ; refus d'une tradition populaire continue ; refus d'une origine carolingienne des chansons de geste, qui 'livrerait la *Chanson de Roland* aux Allemands' ; insistance sur l'utilisation des sources latines et sur le génie individuel du poète qui les métamorphose.

D'autre part, sa théorie de l'édition des textes (à laquelle fait écho le cours de 1920–1921, « Critique des méthodes en usage pour l'édition des textes français du moyen âge », seul cours philologique de toute sa carrière au Collège de France... l'année même où il est élu à l'Académie française) est, elle aussi, une réaction à la théorie dominante. Il y a en elle quelque chose qui discrédite au fond les efforts du philologue, puisqu'il est impossible, selon elle, de reconstituer un texte originel ou proche de l'origine. Ce n'est en réalité pas une théorie, mais une pratique qui exige essentiellement une grande subtilité dans la compréhension des textes et une grande ingéniosité dans la récupération

<sup>9</sup> Gaston Paris – Joseph Bédier. *Correspondance*, 11.

d'un passage en apparence fautif (ce à quoi son disciple Félix Lecoy excellait, et ce que ne saisissent pas toujours les « néo-lachmanniens » italiens). Bref, c'est une théorie de l'édition des textes qui n'en est pas une, ce qui fait que les critiques qui la visent tombent à côté et que ceux qui prétendent l'appliquer n'appliquent rien du tout et se donnent souvent cette excuse pour rester fidèles à l'excès, par pusillanimité ou par ignorance, à leur manuscrit de base, quand ils n'ont ni la finesse ni la science de Bédier lui-même ou de Lecoy.

Enfin, on pourrait expliquer par le contournement de la philologie et par le besoin de lui substituer un autre type de rigueur scientifique le point commun entre les théories d'histoire littéraire de Bédier et ses principes ecdotiques. Dans les deux cas, il y a une sorte d'exacerbation du positivisme consistant à dire : « Ce que nous ne constatons pas de nos propres yeux n'existe pas. » Nous n'avons pas de preuve d'une transmission orale ou antérieure aux plus anciens poèmes conservés ? Cette tradition n'existe donc pas. Le manuscrit est fautif ? Peut-être, mais le texte qu'il donne existe, tandis que celui que vous reconstituez n'existe pas.

Si l'on jette un regard sur la liste des cours de Bédier au Collège de France, on constate qu'ils ont surtout porté sur la poésie lyrique et sur les chansons de geste, avec des thèmes souvent généraux, surtout les dernières années : « La poésie lyrique en France des origines à François Villon » en 1928–1929 ; « Examen des méthodes et des tendances de la critique littéraire » en 1929–1930 ; les quatre dernières années (1933–1937) sont occupées par un cours suivi sur « Le premier siècle des lettres françaises (1075–1175) ». Les premières années, des explications de textes ou des explications d'un texte suivi pour ce qui ne s'appelait pas encore le séminaire ; par la suite, le cours occupe les deux heures hebdomadaires, sauf en 1932–1933 où le « séminaire » renaît (« Quelques chansonniers du XIII<sup>e</sup> siècle [ceux du groupe lorrain] »).

Curieusement, alors qu'il commence à travailler aux *Légendes épiques* et que les chansons de geste occuperont, de façon attendue, les cours de 1904–1905 (« Les Épopées du cycle d'Aymeri de Narbonne » et « Explication de la *Prise d'Orange* ») et de 1905–1906 sous le titre même « La Formation des légendes épiques », son premier cours, en 1903–1904, a pour titre « La poésie lyrique en France au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles », c'est-à-dire le cours même qu'aurait pu donner son rival malheureux Alfred Jeanroy s'il avait été élu. Il est vrai que Bédier pouvait se réclamer de sa thèse secondaire sur Colin Muset. Il est vrai qu'il a finalement beaucoup publié sur la poésie lyrique, comme le montrent les articles réunis par Alain Corbellari dans *Philologie et humanisme*. Mais on

ne peut s'empêcher de penser que la rivalité avec Jeanroy, d'un tempérament pourtant si différent!, se prolonge un peu quand on songe à l'article, finalement assez perfide, qu'il avait consacré en 1896 à la thèse de Jeanroy dans la *Revue des Deux Mondes*.<sup>10</sup>

J'aimerais enfin, si j'en avais le temps, commenter l'image que Bédier donnait d'un professeur au Collège de France à travers le personnage dont il est à l'évidence le modèle dans *Les Anges gardiens* de son cousin Marcel Prévost.<sup>11</sup> Une image qui se résume à celle du savant pauvre, austère, mais distingué, dont la femme est d'une famille provinciale excellente, bien que ruinée, et dont la riche parentèle n'a ni sa science ni sa vertu.

### Le goût littéraire

La théorie de Joseph Bédier sur l'origine des chansons de geste et sa défense du manuscrit O dans le cas de la *Chanson de Roland* nous éclairent sur sa conception du poète : une idée du génie individuel du poète, qui est une idée moderne et qui ne pouvait donc que rencontrer un écho favorable de son temps.

D'un côté, Bédier a donc le sens de la modernité. Gaston Paris était un positiviste qui renvoyait la génération précédente (celle de son père) à ses illusions romantiques. Joseph Bédier fait de Gaston Paris un romantique, en montrant très bien ce qu'il a en effet de romantique : l'idée sous-jacente d'une origine populaire de la littérature (fabliaux, cantilènes, introduction aux *Chansons du XV<sup>e</sup> siècle*) et celle d'un lien entre littérature médiévale et folklore (dont attestent les sommaires des premiers numéros de *Romania*). En insistant sur l'enracinement latin de la littérature française médiévale et en défendant la théorie « individualiste » contre la théorie « traditionaliste » sur l'origine des chansons de geste, Bédier renchérit dans l'anti-romantisme : c'est ainsi qu'il renvoie Gaston Paris au romantisme.

Les choses ne sont cependant pas si simples. Car lui-même a trop de « sensibilité littéraire », comme disait Bréal, pour n'être pas sensible à la « source fraîche », pour reprendre une expression de Gaston Paris, de la poésie médiévale dont les échos résonnent dans la chanson populaire. On le voit très bien à travers son utilisation du lyrisme dans *La Légende des Aliscamps*, si bien

<sup>10</sup> J. Bédier, « Les Fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique en France », *Revue des Deux Mondes* CXXXV (1896) : 146–72.

<sup>11</sup> Paris, Alphonse Lemerre, 1913.

analysée par Alain Corbellari<sup>12</sup> et dans les articles qu'il consacre à la poésie lyrique. Même dans ce domaine, qui est typiquement celui de Jeanroy, il se révèle, par la pénétration sinon par l'érudition, très supérieur à son rival : la comparaison confirme que Meyer avait tort et Bréal raison.

Mais la modernité de Bédier était, comme toute modernité, provisoire. D'une part, elle ne paraît pas l'avoir rendu particulièrement ouvert aux nouveautés poétiques de son temps.<sup>13</sup> D'autre part, le sacre de l'individu, du poète et de son génie devait bientôt être menacé par la mise en cause philosophique du sujet, par le structuralisme linguistique et psychanalytique, par la valorisation du social et du collectif, par l'anthropologie historique. Dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, s'agissant des origines de la poésie médiévale et particulièrement des chansons de geste, le traditionalisme, position opposée à l'individualisme de Bédier, se concilie au fond plus facilement avec ces nouvelles orientations de la pensée.

Je donne pour finir, en un mot, un exemple de cette modernité provisoire. Bédier écrit de façon admirable, à la fois dans son style universitaire et dans son style littéraire. D'où le succès mérité de son adaptation de *Tristan et Iseut* et de sa traduction de la *Chanson de Roland*. Un point cependant paraît daté dans son *Tristan et Iseut* : le choix de la version « courtoise » contre la version commune sur la durée du philtre. Dans la version commune, l'effet du philtre est limité dans le temps (trois ou cinq ans). Dans la version courtoise, il dure toute la vie. Le philtre y apparaît comme un symbole de l'amour absolu, qui est un amour pour la vie. À quoi cela ressemble-t-il, un amour absolu qui dure trois ans ? Mais dans la version commune, au bout de ces trois ans, à l'instant où le philtre cesse d'agir, Tristan et Iseut devraient cesser de s'aimer. Or, ce n'est pas ce qui se passe. Sous l'effet du philtre, ils ne pouvaient survivre l'un sans l'autre : en s'aimant, ils défendaient chacun sa propre vie. Mais l'effet du philtre disparu, chacun pense désormais d'abord à la vie de l'autre. C'est maintenant qu'ils s'aiment vraiment. Maintenant, ils vont avoir la force de se séparer. L'amour n'est plus pour eux une maladie qu'on subit.

---

<sup>12</sup> A. Corbellari, *Joseph Bédier*, 384–401, en part. 399 et la note dans laquelle l'auteur me fait aimablement crédit d'avoir, dans une lettre dont j'ai oublié l'existence, attiré son attention sur « la ressemblance manifeste qu'entretiennent ces insertions (lyriques) avec des chansons populaires 'modernes' ».

<sup>13</sup> Toutefois, malgré des réserves qu'il émettait en privé sur Paul Valéry, il n'en favorisa pas moins l'entrée de celui-ci au Collège de France, ce dont Valéry le remercia chaleureusement au début de sa leçon inaugurale (« Première leçon du cours de Poétique », reproduite dans *Variété*).

Mais on aurait grand tort de reprocher à Bédier de n'avoir pas suivi cette version. Car il raconte plus loin d'une façon admirable, à tirer les larmes, l'épisode du chien Petit Creü, dont la leçon est la même. Et le ton un peu daté qu'a pour nous aujourd'hui l'adaptation de Bédier lui donne un charme de plus, analogue à celui que nous trouvons aux poèmes médiévaux. Quel plus bel hommage lui rendre ?